



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 45222

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des malades lourdement handicapés. Les progrès de la réanimation neurochirurgicale, les avancées en neurochirurgie ont permis d'améliorer le pronostic des traumatismes crâniens grave et des accidents vasculaires cérébraux lorsque leur prise en charge est précoce, rapide et coordonnée entre les différents acteurs de ces affections. La collaboration entre les urgentistes, les réanimateurs et les neurochirurgiens sur un même site, ayant l'habitude de ce genre de pathologie, est donc primordiale pour réduire les séquelles de ces pathologies. Malheureusement, un certain nombre de ces patients resteront très lourdement handicapés et nécessitent donc de pouvoir être transférés, quand ils n'ont plus besoin d'être dans des structures aiguës, dans des structures de suites neurologiques lourdes dont l'équipement en personnel paramédical doit être l'intermédiaire entre les services de réanimation et les services de rééducation à long terme. L'insuffisance de ces lits dans toutes les régions de France mais de façon plus criante en Ile-de-France empêche les centres hospitaliers possédant les compétences en aigu de pouvoir prendre tous les patients proposés car le manque de débouchés en aval sature trop rapidement leurs structures. Il serait par conséquent urgent d'envisager en collaboration avec le ministère de la santé et l'agence régionale de l'hospitalisation l'évaluation des manques et des besoins, ainsi que les solutions à apporter pour la création de lits en nombre suffisant. Le fait de diminuer ces séquelles est, en effet, non seulement important en terme de santé publique mais également sur la plan économique car les handicapés lourds coûtent très cher à la société. Il lui demande quelle suite elle entend donner à ces suggestions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45222

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2000, page 2417